

Le 29 mars 2023

## Jour de la Terre 2023 : Investir dans notre planète. Assumer ses responsabilités.

À l'occasion du Jour de la Terre, partout dans le monde, un milliard de personnes se rassembleront pour lutter en faveur de la révolution verte. Le thème de cette année est « Investir dans notre planète ». Les manifestations organisées à l'occasion du Jour de la Terre appellent les dirigeantes et dirigeants des entreprises, des gouvernements et de la société civile à prendre au sérieux la crise climatique et à investir dans une économie verte.

Aujourd'hui, le moment est bien choisi pour faire le point sur les progrès accomplis et le travail qu'il reste à faire dans le cadre de notre propre campagne de lutte contre les changements climatiques.

Nous avons obtenu de Postes Canada qu'elle s'engage à réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre de portées 1 et 2 d'ici la fin de la décennie. D'ici 2040, elle fera l'acquisition de 14 000 nouveaux véhicules électriques. Et aux termes de l'entente que nous avons signée en 2021, dans le cadre de la prolongation de la convention collective, nous nous sommes assurés que les membres des groupes 3 et 4 recevront la formation dont ils ont besoin pour effectuer l'entretien et la réparation des véhicules hybrides et électriques.

Cependant, malgré toutes ces victoires, le plan d'action climatique de Postes Canada comporte encore une grande lacune : la Société ne compte pas électrifier la livraison du courrier en milieu rural. Postes Canada insiste sur le fait que les émissions des véhicules des FFRS sont « indirectes », comme si les FFRS étaient des tiers sous-traitants et non des employés.

Chaque jour de travail, 7 369 FFRS parcourent 403 555 km pour livrer le courrier. Ainsi, environ le tiers de l'ensemble du parc automobile de la Société est exclu de son plan de lutte contre les changements climatiques. Ce n'est pas suffisant.

Postes Canada doit assumer la responsabilité de toutes les émissions de gaz à effet de serre provenant de la livraison du courrier et des colis, et pas seulement des émissions provenant des opérations urbaines.

Au Comité sur l'environnement, nous avons insisté auprès de Postes Canada pour qu'elle prenne les mesures qui s'imposent. Récemment, nous avons fait part de nos préoccupations à l'organisation Greenhouse Gas Protocol (qui établit les normes relatives à la déclaration des émissions de gaz à



effet de serre) dans le cadre de son processus de consultation publique. Nous avons également écrit une lettre de plainte à l'initiative Science Based Targets (l'organisation qui a approuvé le plan net-zéro de la Société).

Mais Postes Canada est campée sur ses positions. Les enjeux sont considérables. En fin de compte, la question qui se pose est la suivante : qui va payer le coût de l'écologisation du parc de véhicules de livraison en milieu rural? Postes Canada assumera-t-elle sa responsabilité et investira-t-elle dans le service de livraison assuré par les FFRS, ou se contentera-t-elle d'en refiler le coût aux travailleuses et travailleurs?

Ensemble, nous pouvons demander des comptes à Postes Canada et veiller à ce qu'elle prenne ses responsabilités au sérieux.

Solidarité,



Julee Sanderson  
1<sup>ere</sup> vice-présidente nationale

2019-2023 — Bulletin n° 445  
//mlg sepb 225 gl/ scfp 1979

